



appel

à la mobilisation des précaires

de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR)
de l'Université de Lorraine contre la Loi
de programmation pluriannuelle
de la recherche (LPPR)

Année après année, ministres de l'ESR et gestionnaires des universités se satisfont du travail gratuit ou du recrutement par contrat à durée déterminée de chercheurs et d'enseignants en situation de précarité. Cette organisation du travail scientifique serait, paraîtrait-il, indispensable à l'université du XXI^e siècle qui se doit d'être innovante, flexible et compétitive internationalement. Pourtant, vacataires, doctorants, docteurs non statutaires, ingénieurs de recherche, chercheurs et enseignants-chercheurs titulaires rappellent, encore et encore, la déconnexion de la réalité de cette vision de la production et de la transmission des savoirs. Alors que, déjà, les décisions prises par les gouvernements successifs ont mené à l'accroissement de la fast science, synonyme de médiocrité, au détriment de la slow science, condition indispensable à un travail de recherche de qualité, la LPPR vient nourrir cette dégradation de la production des connaissances en France.

Méritocratie, mobilité contrainte et perte d'autonomie des laboratoires sont au cœur des valeurs portées par la ministre Frédérique Vidal. Les premiers à subir ces choix stratégiques seront sans aucun doute ceux déjà soumis à des statuts incertains, des conditions de travail inadéquats et à des revenus aléatoires.

Afin de dire NON à la dégradation de la recherche et de l'enseignement que promet la LPPR, nous appelons à une mobilisation massive des précaires de l'ESR de l'Université de Lorraine ainsi que de l'ensemble des personnels titulaires

Dans ce but,
une Assemblée Générale
est organisée le 12 février
à 13h00 en salle A118
au Campus Lettres,
Sciences Humaines et
Sociales de Nancy.

Le comité de mobilisation
des précaires de l'ESR de
l'Université de Lorraine

precaires.esr.ul@gmail.com